

Un réseau viaire unificateur : le réseau viaire interquartiers et les liens vers l'extérieur

Alors que le piéton qui circule sur la Grande Allée est accompagné dans son cheminement par un encadrement généralement adéquat de la voie, des aménagements à l'échelle humaine et des conditions bioclimatiques confortables, on remarque l'absence de telles conditions sur le boulevard René-Levesque Est, dû principalement à l'absence de fermeture du milieu bâti du côté nord de l'artère. Cela s'explique notamment par le fait que quasi aucune activité urbaine, autre que les fonctions gouvernementales ou administratives, n'a alors été rendu possible sur les rives du boulevard entre les avenues Turnbull et Honoré-Mercier.

De façon similaire, les liens qui unissent la colline Parlementaire et le quartier Saint-Jean-Baptiste sont fragiles et diffus. La rue de Claire-Fontaine constitue le lien le plus fort entre les deux entités grâce à la relation visuelle qu'elle permet d'avoir avec le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste. Pourtant, cette voie ne bénéficie d'aucun aménagement particulier venant signaler ce rôle stratégique.

À partir de l'intérieur du quartier Saint-Jean-Baptiste, la rue Saint-Jean constitue, pour sa part, un corridor est-ouest mono-orienté et dense, ne permettant pas facilement d'établir des relations visuelles avec la colline Parlementaire située au sud. Le récent agrandissement du Centre des congrès de Québec, à l'extrémité de la rue Saint-Augustin, aura au moins permis d'établir un dialogue visuel, quoique timide et non physique, entre la colline Parlementaire et la rue Saint-Jean.

Le réseau viaire intérieur :

Les liens nord-sud

La colline Parlementaire est un secteur en mouvement, fréquenté à toute heure du jour. Des sommets importants d'achalandage sont notés aux heures de pointe et lors des grands événements.

Les grandes artères qui sont le boulevard René-Lévesque Est, l'avenue Honoré-Mercier et la Grande Allée (principales voies de circulation pour l'automobile et le transport en commun) sont aussi les voies qui ont fait le plus l'objet de réaménagements majeurs au cours des dernières années.

Pourtant, cette attention, ciblée sur les grandes artères, semble s'être effectuée en dépit des besoins du réseau de voies intérieures. Par exemple, l'état général des trottoirs et des chaussées de nombreuses rues secondaires laisse à désirer. C'est notamment le cas des liens essentiels nord-sud, tels que les rues de Claire-Fontaine, de l'Amérique-Française, De La Chevrotière et Louis-Alexandre-Taschereau. Victimes d'une époque où l'automobiliste était roi et maître de la rue, la largeur de certaines chaussées a été augmentée démesurément par rapport à l'espace dédié aux piétons, les trottoirs y ont été réduits au maximum et présentent parfois un état de désuétude important, alors que de nombreuses entrées de stationnements souterrains ont été aménagées sans considération pour l'espace public collectif.

Les liens est-ouest

Outre le boulevard René-Lévesque et la Grande Allée, la colline Parlementaire ne dispose que d'un seul parcours est-ouest : la rue Saint-Amable. Pour cette raison, la rue Saint-Amable mérite certainement qu'on y porte une attention particulière. Elle pourrait, par exemple, prétendre à devenir un parcours alternatif à la Grande Allée.

Les ruelles

À l'instar de ce qu'on retrouve dans les quartiers Montcalm et Limoilou, il subsiste, au cœur des îlots de la colline Parlementaire situés de part et d'autre de la Grande Allée, quelques ruelles. Utilisées principalement comme stationnements par les édifices du secteur, ces ruelles présentent certains problèmes, particulièrement la ruelle Saint-Amable :

- L'extrémité est de la ruelle Saint-Amable n'est pas assez large pour permettre la circulation des camions.
- Les façades arrière des commerces donnant sur la ruelle Saint-Amable présentent un ensemble discontinu formé entre autres d'un entrelacement d'escaliers de secours, de conduits mécaniques, etc.
- On y retrouve de nombreux conteneurs à déchets et des voitures stationnées en enfilade.

La Ville de Québec a d'ailleurs mis en place « un programme d'aide destiné aux résidants qui désirent convertir et réaménager leurs ruelles. Le programme désire encourager ces initiatives qui améliorent non seulement l'environnement immédiat des résidants concernés mais qui ont aussi un impact sur l'ensemble de la ville »¹.

Des stationnements peu structurants

Plusieurs stationnements à ciel ouvert sont présents sur la colline Parlementaire. Si leur utilité n'est pas remise en doute, l'aspect peu convivial de ces espaces et leur inefficacité à structurer (voire leur contribution à déstructurer) l'espace public collectif méritent d'être questionnés. Les stationnements clôturés localisés tout autour du Manège militaire sont, par exemple, souvent perçus comme un obstacle à la mise en valeur du patrimoine urbain et au bon fonctionnement des déplacements piétonniers (entre la Grande Allée et le parc des Champs-de-Bataille) de la colline Parlementaire. Pour ces raisons, certains espaces de stationnement sont identifiés comme sites de requalification, soit à des fins de consolidation du tissu bâti, soit afin d'améliorer les aménagements paysagers.

De plus, aux portes du Vieux-Québec et avec quelques-uns des plus grands hôtels de la ville, la colline Parlementaire est très fréquentée par les touristes. Cela engendre une circulation de véhicules accrue (voitures et autobus touristiques). Un stationnement dédié aux autobus touristiques existe d'ailleurs présentement sur l'avenue Wilfrid-Laurier.

Les conditions bioclimatiques et de l'acoustique urbaine

La colline Parlementaire est principalement accessible par le biais du corridor formé du boulevard René-Levesque Est et de l'avenue Honoré-Mercier. Le bruit, engendré principalement par la vitesse accrue des automobilistes circulant en dehors des heures de pointe, peut devenir une importante source de conflit avec le voisinage.

Pourtant, quelques mesures d'atténuation, essentiellement de nature végétale, avaient été planifiées lors du réaménagement du boulevard René-Lévesque Est en 1994. Malgré les travaux effectués, on reste encore aujourd'hui perplexe face à l'importante largeur de l'emprise de cette artère par rapport aux véritables besoins de la colline Parlementaire en matière de transport. Il semble même que cette voie réaménagée occasionne encore des problèmes bioclimatiques (vents, acoustique), d'encadrement et de discontinuité du tissu.

Un transport collectif efficace

Par sa définition de pôle (culturel, de loisir et de travail), la colline Parlementaire est très bien reliée par le transport collectif :

- Les parcours haute fréquence de transport collectif en provenance/direction des différents quartiers centraux ;
- Les parcours express en provenance/destination de la périphérie de la ville, disponibles en semaine aux heures de pointe ;
- L'écolobus

Avec leurs voies réservées, le boulevard René-Lévesque et l'avenue Honoré-Mercier font figure de parcours privilégiés pour les différents parcours.

Les arrêts de ces parcours bénéficient, pour la plupart, d'abribus dont certains sont même tempérés pour le confort des usagers, comme la station Place-Québec (édifice Marie-Guyart) et la station D'Youville (hôtel Palace Royal). Malgré les efforts accomplis sur la colline au cours de la dernière décennie, la configuration de certaines géométries de trottoir (banquettes, plantations, déneigement, etc.) rend encore aujourd'hui difficile l'accès aux autobus, particulièrement aux heures d'affluence.

De plus, le nombre important de parcours express occasionne (en semaine) un rassemblement désorganisé d'autobus aux abords du Grand Théâtre de Québec et du parc de l'Amérique-Française, dans une zone d'embarquement qui est mal définie et difficilement compréhensible pour les usagers. Aux périodes d'affluence, les piétons sont rapidement incommodés par les émanations de gaz provenant des autobus et le bruit occasionné par leur présence.

¹ Ville de Québec (2007), *Guide d'aménagement environnemental des ruelles de Québec*, p.2.

Enfin, plusieurs stationnements d'auto-partage, essentiellement gérés par l'organisme Communauto, sont présents dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste (9 sites), Montcalm (12 sites) et Vieux-Québec/Cap-Blanc (5 sites). Cependant, aucun de ces stationnements n'est localisé à proximité des principaux pôles de travail de la colline Parlementaire (c'est-à-dire à l'est de l'avenue De Salaberry, entre la rue Saint-Gabriel et le parc des Champs-de-Bataille).

Un réseau cyclable peu développé

Peu d'espace est réservé au vélo sur la colline Parlementaire. Bien que le réaménagement du boulevard René-Lévesque Est ait introduit une piste cyclable en contrebas de la promenade des Premiers-Ministres, celle-ci reste peu fréquentée puisque non reliée au réseau cyclable de la haute-ville (avenue De Bourlamaque et rue Dumont). De plus, son intégration, à même le trottoir situé devant l'abribus de la station Place-Québec (édifice Marie-Guyart), rend son utilisation conflictuelle voire dangereuse pour les piétons.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Objectif 15 : Aménager de nouveaux liens piétonniers forts entre la colline Parlementaire et le cœur des quartiers limitrophes afin de consolider le réseau viaire interquartiers

Piste d'action :

- Aménager un lien piétonnier fort entre la place D'Youville et la place de l'Assemblée-Nationale via le secteur des Glacis.

Les liens piétonniers aménagés dans le secteur des Glacis, entre la place de l'Assemblée-Nationale et la place D'Youville, devraient être complétés, voire amplifiés, de façon à faciliter la traversée de la rue Dauphine. Ces liens devraient disposer d'un traitement particulier reflétant le caractère stratégique de ce lien, être praticables à l'année et pouvoir recevoir des foules importantes.

La côte Sainte-Genève

- Aménager un lien piétonnier nord-sud entre la côte Sainte-Genève et le boulevard René-Lévesque Est.

La côte Sainte-Genève, reliant la station métrobus « côte d'Abraham » et le parc-cimetière Saint-Matthew, offre l'occasion d'intervenir pour établir un lien nord-sud visuellement et physiquement fort entre l'interface de la colline Parlementaire et le quartier Saint-Jean-Baptiste. Le développement du terrain situé à l'arrière de l'édifice de la Haute-Ville devrait, en ce sens, prévoir une telle connexion nord-sud.

La rue de Claire-Fontaine

- Réaménager la rue de Claire-Fontaine en tant que cheminement piétonnier principal entre le quartier Saint-Jean-Baptiste et la colline Parlementaire.

La rue de Claire-Fontaine, reliant directement l'église de Saint-Jean-Baptiste et le Grand Théâtre, devrait recevoir un traitement particulier et uniforme permettant de drainer les foules et de les encourager à « monter » sur la colline Parlementaire.

Le boulevard René-Lévesque Est

- Compléter le front bâti du boulevard René-Lévesque Est du côté nord et implanter dans les nouveaux aménagements des activités urbaines génératrices d'animation.

Le redéveloppement des abords du côté nord du boulevard René-Lévesque Est devrait chercher à assouplir la rigidité imposée au lieu par les édifices et aménagements actuels. Il devrait également chercher à atténuer davantage encore, pour les piétons et les résidents, les nuisances sonores provenant du boulevard René-Lévesque Est et de ses environs.

Objectif 16 : Clarifier la hiérarchie et le traitement du réseau viaire intérieur de la colline Parlementaire en le réaménageant de façon à encourager les déplacements piétonniers.

Pistes d'action :

- Reconfigurer en priorité la rue Saint-Amable, puis les rues nord-sud, en favorisant l'élargissement de l'emprise piétonnière.
- Revoir la configuration des parcours secondaires selon les besoins réels de la circulation et en procédant à un exercice de rationalisation de la dimension des chaussées.
- Attribuer aux voies ceinturant les espaces publics d'envergure de la colline Parlementaire un traitement particulier.
- Favoriser le réaménagement des ruelles, tel que proposé par le *Guide d'aménagement environnemental des ruelles de Québec*.

Objectif 17 : Minimiser l'impact déstructurant des stationnements sur l'espace public collectif de la colline Parlementaire.

Pistes d'action :

- Redévelopper les aires de stationnement de surface à des fins plus urbaines : bâtiments, etc.
- Améliorer les qualités urbaines des entrées de stationnements souterrains de la colline Parlementaire : place D'Youville (rue Saint-Joachim), édifice Marie-Guyart (rue Louis-Alexandre-Taschereau), etc.

Le réaménagement des espaces de stationnement pourrait donner l'occasion de solutionner certains problèmes de perméabilité urbaine. C'est entre autres le cas de l'entrée du stationnement souterrain de la place D'Youville qui, avec ses quatre voies qui prolongent la rue Saint-Joachim, constitue un obstacle à la création d'un lien cohérent entre la place D'Youville et la place de l'Assemblée-Nationale via le secteur des Glacis.

Objectif 18 : Poursuivre les efforts de développement et de consolidation du réseau cyclable et de transport collectif sur la Colline Parlementaire.

Pistes d'action :

- Connecter la piste cyclable de la promenade des Premiers-Ministres au réseau de la haute-ville.
- Encourager l'implantation de nouveaux abribus temporés à même le rez-de-chaussée des futurs bâtiments.
- Redéfinir la zone de départ des parcours d'autobus située autour du Grand Théâtre.
- Faciliter l'implantation de nouveaux espaces de stationnement réservés à l'auto-partage.

Il serait par exemple pertinent de favoriser les partenariats entre la Ville de Québec et les services d'auto-partage en fixant, par exemple dans la réglementation, un seuil minimal d'espaces réservés à l'auto-partage dans tout nouveau stationnement aménagé sur la colline Parlementaire, notamment ceux des édifices gouvernementaux.